

Rentrée judiciaire du Barreau de l'Abitibi-Témiscamingue 9 septembre 2021

Allocution de l'honorable Thierry Potvin, juge coordonnateur

Chers collègues de toutes juridictions,
Madame la bâtonnière,
Membres du Barreau,
Distingués invités,

C'est avec beaucoup de plaisir que je m'adresse à vous pour la première fois à titre de juge coordonnateur à la Cour du Québec pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue-Eeyou Istchee-Nunavik.

La rentrée judiciaire est un moment privilégié afin d'échanger et de réfléchir aux prochains défis auxquels sera confrontée la justice.

Les derniers 18 mois ont été particulièrement éprouvants pour tous les acteurs du système.

Tout d'abord, la Cour du Québec a connu une suspension d'une partie de ses activités au début de la crise sanitaire en mars 2020.

Ensuite, la Cour itinérante a dû se résoudre à présider des termes de cour à distance afin de ne pas mettre la vie des résidents des communautés nordiques, qu'elle dessert, en danger. Cette décision, bien qu'inévitable, a eu de nombreux impacts sur la capacité des juges, des membres du Barreau et des employés(es) des services judiciaires à accomplir leurs tâches.

Il est à déplorer qu'après plus de 18 mois de crise, la technologie ne soit toujours pas au rendez-vous.

La région de l'Abitibi-Témiscamingue-Eeyou Istchee-Nunavik couvre le plus large territoire de la province. Elle dessert de nombreuses communautés éloignées, et malgré cela, nous sommes encore dépendants de systèmes de visioconférence mobiles mal adaptés aux nécessités de la Cour, avec des caméras situées de telle sorte que l'on voit très peu, ou pas du tout, les justiciables.

Les avocats ont dû faire preuve d'imagination et de débrouillardise afin de s'adapter à cette nouvelle réalité imposée par la pandémie.

Je tiens d'ailleurs à saluer le dévouement des membres du Barreau de notre région qui travaillent avec acharnement afin que justice soit rendue dans les meilleures conditions possibles.

Je souhaite également souligner la contribution de tout le personnel des services judiciaires qui œuvre dans des conditions difficiles et sans qui la Cour du Québec ne pourrait accomplir sa mission. Ils et elles sont allés au-delà de ce qui est normalement attendu d'eux et je tiens à les remercier et à leur exprimer toute ma gratitude.

Les juges de la région sont tout à fait conscients des efforts fournis par tous les acteurs du système de justice.

Malgré tout, des défis importants nous attendent. La pandémie aura eu pour effet de ralentir les travaux de la Cour. Pour certains points de service, les dossiers se sont accumulés et mettent en péril la capacité du système à les traiter dans des délais raisonnables.

Maintenant, plus que jamais, les acteurs du système de justice devront utiliser les ressources judiciaires de manière efficiente, cohérente et judicieuse.

La Cour met à la disposition des parties divers mécanismes afin d'atteindre ces objectifs. Efficient, Cohérent, Judicieux.

Nous pouvons compter sur des juges spécialement formés afin de présider des conférences de règlement à l'amiable en matières civile et jeunesse, des conférences de gestion ou de facilitation en matière criminelle et pénale.

Le législateur a de plus prévu certains mécanismes alternatifs à la mise en accusation en matière criminelle.

Nous devons de plus en plus faire appel à ces solutions afin de préserver la capacité du système à rendre justice.

Les défis sont plus importants en chambre de la jeunesse et en chambre criminelle. Ceux et celles qui détiennent les clés d'entrée des dossiers dans ces chambres devront tenir compte des ressources limitées du système de justice avant de judiciairiser une situation. Ils et elles devront évaluer toutes les alternatives disponibles à la judiciarisation et devront agir de manière diligente lorsqu'elles y auront recours.

Quant à l'avenir de la Cour itinérante, il passe obligatoirement par l'acquisition et l'installation d'outils technologiques qui viendront appuyer la Cour dans sa mission en offrant un meilleur accès à la justice pour les personnes qui habitent dans des communautés éloignées.

J'entame ce mandat de juge coordonnateur avec une réelle confiance en la bonne foi, l'imagination et le dévouement des avocats et avocates de notre région, des membres des services judiciaires, et des juges de la Cour. Ensemble, nous saurons tous relever les défis que nous réserve la prochaine année avec brio.

Comme toujours.

Je vous souhaite à tous et toutes une excellente année judiciaire.

